

SICAV ENTREPRISE
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société « SICAV ENTREPRISE », tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 35 364 187 DT, un actif net de 35 260 657 DT pour 338 301 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 104,229 DT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que de l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société « SICAV ENTREPRISE » arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et que le résultat de ses opérations et les variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date sont conformes aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de SICAV ENTREPRISE, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2008 à raison de 81,36% dans des valeurs mobilières, ce qui est en dessus de la proportion d'emploi maximale de 80 % prévue par l'article 2 du Décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, et de 18,64% dans des liquidités et quasi liquidités, ce qui est au dessous du taux d'emploi minimum de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

II- Vérification et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Nous n'avons pas d'observations à fournir sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

3- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées

RAPPORT SPECIAL

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

SICAV ENTREPRISE

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2008	31/12/2007
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		25 753 172	22 679 262
Titres OPCVM		927 064	925 463
	3.1	26 680 236	23 604 725
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	5 788 598	7 037 166
Disponibilités	3.3	2 895 353	4 165 619
		8 683 951	11 202 785
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		35 364 187	34 807 510
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	100 225	85 304
Autres créditeurs divers		3 305	2 924
TOTAL PASSIF		103 530	88 228
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.5	33 975 957	33 440 149
Sommes distribuables	3.6	1 284 700	1 279 133
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 284 700	1 279 133
ACTIF NET		35 260 657	34 719 282
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		35 364 187	34 807 510

SICAV ENTREPRISE**ETATS DE RESULTATS****COMPARES ARRETES AUX 31 Décembre 2008 & 31 Décembre 2007**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
Revenus du portefeuille-titres		1 394 227	1 106 811
Dividendes	4.1	37 745	38 918
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 355 118	1 064 806
Autres revenus		1 364	3 087
Revenus des placements monétaires	4.3	425 216	384 452
<i>Total des revenus des placements</i>		1 819 443	1 491 263
Charges de gestion des placements	4.4	<382 825>	<310 846>
Revenu net des placements		1 436 618	1 180 417
Autres produits			
Autres charges	4.5	<38 283>	<31 084>
Résultat d'exploitation		1 398 335	1 149 333
Régularisation du résultat d'exploitation		<113 635>	129 800
Sommes distribuables de la période		1 284 700	1 279 133
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		113 635	<129 800>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<8 657>	28 565
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		76 112	13 072
Frais de négociation			
Résultat net de la période		1 465 790	1 190 970

SICAV ENTREPRISE

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2008 & 31 DECEMBRE 2007

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2007 au 31/12/2007
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>1 465 790</u>	<u>1 190 970</u>
Résultat d'exploitation		1 398 335	1 149 333
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<8 657>	28 565
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		76 112	13 072
Frais de négociation			
<u>Distributions de dividendes</u>		<1 366 108>	<1 237 232>
<u>Transactions sur le capital</u>		<u>441 693</u>	<u>6 568 220</u>
Souscriptions		92 777 165	21 676 071
Capital		89 894 687	20 926 756
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		47 748	27 681
Régularisation des sommes distribuables		2 834 730	721 634
Rachats		<92 335 472>	<15 107 851>
Capital		<89 425 286>	<14 615 293>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<48 796>	<17 336>
Régularisation des sommes distribuables		<2 861 390>	<475 222>
<u>Variation de l'actif net</u>		<u>541 375</u>	<u>6 521 958</u>
<u>Actif net</u>			
En début de période		34 719 282	28 197 324
En fin de période		35 260 657	34 719 282
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de période		333 618	270 553
En fin de période		338 301	333 618
<u>Valeur liquidative</u>		<u>104,229</u>	<u>104,069</u>
<u>Taux de rendement</u>		<u>3,84%</u>	<u>3,83%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Arrêtés au 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 et elle a pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces titres sont évalués à la date d'arrêt des états financiers à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions d'actions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats d'actions en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	300 000	310 356	0,88%
AIL 2007	4 000	320 000	320 723	0,91%
AIL 2008	3 000	300 000	303 975	0,86%
AMEN BANK 2006	5 000	450 000	470 694	1,33%
ATB 2007/1 A	2 000	180 000	185 193	0,53%
ATB 2007/1 D	2 000	192 000	198 701	0,56%
ATL 2006/1	5 000	500 000	514 247	1,46%
ATL 2007/1	2 000	160 000	162 804	0,46%
ATL 2008/1	3 000	300 000	309 232	0,88%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 020 252	2,89%
BH 2008	2 000	200 000	206 843	0,59%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	500 000	501 745	1,42%
BTKD 2006	20 000	1 200 000	1 202 301	3,41%
C.I.L 2004/2	400	16 001	16 678	0,05%
CIL 2005/1	2 500	200 000	202 424	0,57%
CIL 2007/1	5 000	500 000	525 290	1,49%
CIL 2007/2	3 000	300 000	313 384	0,89%
CIL 2008/1	7 000	700 000	712 466	2,02%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	60 000	61 581	0,17%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 442	0,57%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 675	1,14%
HANNIBAL LEASE	2 000	200 000	207 078	0,59%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	300 000	308 206	0,87%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	300 000	308 206	0,87%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	207 579	0,59%
SIHM 2008	2 000	200 000	203 114	0,58%
TL 2005-1	4 000	160 000	161 596	0,46%
TL 2006-1	7 300	438 000	440 933	1,25%
TL 2007/1	10 000	800 000	800 570	2,27%
TL 2008/1	3 600	360 000	369 488	1,05%
TL 2008/2	3 000	300 000	301 496	0,86%
TL 2008/3	3 000	300 000	301 752	0,86%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	800 000	818 902	2,32%
UNIFACTOR 2008	4 000	400 000	416 697	1,18%
Total Obligations de sociétés		12 736 001	12 988 623	36,83%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 03-2012-6.00%	450	449 418	466 757	1,32%
BTA 10-2013-6.10%	3 780	3 742 667	3 784 614	10,73%
BTA 04-2014-7.50%	400	419 539	429 273	1,22%
BTA 02-2015-7%	5 200	5 383 259	5 612 696	15,92%
BTA 07-2017-6.75%	900	892 880	916 047	2,60%
Total Bons de trésor		10 887 763	11 209 387	31,79%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC Octobre 2016	2 600	1 448 875	1 555 162	4,41%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 448 875	1 555 162	4,41%
Total obligations et valeurs assimilées		25 072 639	25 753 172	73,03%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	5 874	613 746	617 016	1,75%
SICAV AXIS TRESORERIE	2 911	313 354	310 048	0,88%
Total OPCVM		927 100	927 064	2,63%
Total		25 999 739	26 680 236	75,66%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Obligations	5 060 000
Bons du trésor assimilables	11 071 160
Bons du trésor Zéro Coupon	611 000
	<u>16 742 160</u>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Obligations	1 670 000	11 766	1 683 469	1 703
Bons du trésor assimilables	12 101 375	263 720	12 439 504	74 409
	<u>13 771 375</u>	<u>275 486</u>	<u>14 122 973</u>	<u>76 112</u>

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
AMEN BANK au 15/01/2009	500 000	494 535	499 168	1,42%
AMEN BANK au 01/03/2009	500 000	494 652	496 494	1,41%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	989 187	995 662	2,83%
Total Certificats de dépôt	1 000 000	989 187	995 662	2,83%
<u>Billets de trésorerie</u>				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 14/01/2009	1 300 000	1 296 459	1 297 698	3,68%
TUNISIE FACTORING au 25/02/2009	1 500 000	1 479 522	1 488 737	4,22%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	2 800 000	2 775 981	2 786 435	7,90%
Total billets de trésorerie précomptés	2 800 000	2 775 981	2 786 435	7,90%
<u>Billets de trésorerie post comptés</u>				
LA SNA au 13/01/2009	750 000	750 000	753 173	2,14%
Total émetteur LA SNA	750 000	750 000	753 173	2,14%
PALM BEACH HOTELS au 25/12/2009	500 000	500 000	500 155	1,42%
Total émetteur PALM BEACH	500 000	500 000	500 155	1,42%
ALMES au 13/01/2009	750 000	750 000	753 173	2,14%
Total émetteur ALMES	750 000	750 000	753 173	2,14%
Total billets de trésorerie post comptés	2 000 000	2 000 000	2 006 501	5,70%
Total billets de trésorerie	4 800 000	4 775 981	4 792 936	13,60%
Total	5 800 000	5 765 168	5 788 598	16,43%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	2 464 000	3 738 000
Amen Bank PASTEUR	310 495	34 372
Amen Bank Med V	240 654	611 680
Intérêts courus sur dépôt à vue	21 234	10 646
Coupon à recevoir	<2 863>	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue	<4 247>	<2 129
Liquidation émissions/rachats	<133 920>	<226 950
	<u>2 895 353</u>	<u>4 165 619</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2008

Montant	33 440 149
Nombre de titres	333 618
Nombre d'actionnaires	119

Souscriptions réalisées

Montant	89 894 687
Nombre de titres	896 841
Nombre d'actionnaires entrants	228

Rachats effectués

Montant	89 425 286
Nombre de titres	892 158
Nombre d'actionnaires sortants	202

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	<8 657 >
Plus ou moins-value réalisée	76 112
Régularisations des sommes non distribuables	<1 091 >
Résultat antérieur incorporé au capital	43 (i)

Capital au 31 décembre 2008

Montant	33 975 957
Nombre de titres	338 301
Nombre d'actionnaires	145
Taux de rendement	3,84% (ii)

(i) L'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

(ii) Le calcul du taux de rendement à été effectué en tenant compte d'un dividende distribué en 2008 de 3,834 DT par action.

3.6 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Résultat d'exploitation	1 398 335	1 149 333
Régularisations du résultat d'exploitation	<113 635 >	129 800
	<u>1 284 700</u>	<u>1 279 133</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Dividende SICAV AXIS TRESORE	12 340	13 166
Dividende UNIVERS OBLIGATION SICAV	<u>25 405</u>	<u>25 752</u>
	<u>37 745</u>	<u>38 918</u>

4. 2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur BTA	690 276	644 523
Intérêts sur obligations	611 980	374 793
Intérêts sur BTZC	52 862	45 490
	<u>1 355 118</u>	<u>1 064 806</u>

4. 3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Intérêts sur billet	288 366	265 550
Intérêts sur certificats	81 348	62 875
Intérêts sur dépôt à vue	55 502	39 993
Intérêts sur BTC	-	16 034
	<u>425 216</u>	<u>384 452</u>

4. 4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 382 825 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4. 5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 38 283 DT et correspond à la redevance du conseil du marché financier.

5 – AUTRES INFORMATIONS**5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :**

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Revenus des placements	5,378	4,470	4,719
Charges de gestion des placements	<1,132 >	< 0,932 >	< 0,930 >
Revenus net des placements	4,246	3,538	3,789
Autres produits	-	-	-
Autres charges	<0,113 >	< 0,093 >	< 0,095 >
Résultat d'exploitation (1)	4,133	3,445	3,694
Régularisation du résultat d'exploitation	<0,336 >	0,389	0,449
Sommes distribuables de l'exercice	3,797	3,834	4,143
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	<0,026 >	0,086	< 0,194 >
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,225	0,039	0,186
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	0,199	0,125	<0,008 >
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,332	3,570	3,686
Résultat non distribuable de l'exercice	0,199	0,125	<0,008 >
Régularisation du résultat non distribuable	<0,002 >	0,031	0,054
Sommes non distribuables de l'exercice	0,197	0,156	0,046
Distribution de dividende	<3,834 >	<4,142 >	<2,897 >
Valeur liquidative	104,229	104,069	104,221
Ratios de gestion des placements			
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,09 %	0,90%	0,90%
Autres charges / actif net moyen	0,11 %	0,09%	0,09%
Résultat distribuable / actif net moyen	3,64 %	3,68%	4,00%

5-2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société,
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.